

le Gonesse

URBANISME



Participez
à la concertation
sur le Triangle de Gonesse

JEUNESSE



« G vu », la web TV animée
par les jeunes Gonessiens
prend l'antenne
en septembre !

SÉCURITÉ



Suite au meurtre
du jeune Mohamed,
la mobilisation contre les
violences

ÉDUCATION



Rythmes scolaires :
quoi de neuf à la rentrée ?

DOSSIER



Prévention - Sécurité

De nouveaux moyens
pour la police municipale
et la vidéo-protection



JOURNÉES EUROPÉENNES

DU 14 & 15
SEPTEMBRE 2013

PATRIMOINE

100 ANS DE PROTECTION



À GONESSE

EXPOSITION

«100 ans de protection»

Salle d'exposition du Pôle culturel de Coulanges
du 14 au 28 septembre 2013
du mardi au vendredi de 14 h à 17 h 30
le mercredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

**Visite des fouilles archéologiques
de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul
15 SEPTEMBRE 2013 UNIQUEMENT
de 10h à 12h et de 14h à 16h30**

Visite des fouilles toutes les 40 minutes environ (réservation conseillée)
service archives et patrimoine 01 34 45 97 58 ou slemire@mairie-gonesse.fr

<http://www.ville-gonesse.fr/>





- **Actualités** p. 4 à 7
- **Tribunes politiques** p. 20
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22



N° 189 • Septembre 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:
Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 60,
95503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



URBANISME
Participez à la concertation sur le Triangle de Gonesse

JEUNESSE
« G vu », la web TV animée par les jeunes Gonessiens prend l'antenne en septembre !



SÉCURITÉ
Suite au meurtre du jeune Mohamed, la mobilisation contre les violences

DOSSIER
De nouveaux moyens pour la Police municipale et la vidéo-protection



VIE ASSOCIATIVE
23^e édition du Forum des associations : un large choix d'activités à (re)découvrir

ÉDUCATION
Rythmes scolaires: quoi de neuf à la rentrée ?



ENVIRONNEMENT
Futur parc urbain de la Patte d'Oie : les travaux en vue de l'ouverture au public de 140 ha de nature se poursuivent

CULTURE
Double anniversaire pour les Journées du Patrimoine à Gonesse cette année



sport

Hommage à Jean Besson, co-fondateur de l'Amicale Motocycliste Valdoisienne (AMV)



Jean Besson était connu pour avoir créé avec son collègue du Ministère des PTT, Christian Leroux, en novembre 1967 l'Amicale Motocycliste Valdoisienne (AMV). Il en a été l'un des principaux piliers, au sein de laquelle il a successivement assumé les fonctions de

Secrétaire Général de 1967 à 1976, de Président de 1976 à 2001 et de Président d'Honneur depuis 2009. Si l'AMV est toujours présente aujourd'hui c'est grâce à sa rigueur administrative. Un premier Rallye Surprise a vu le jour en 1978 à son initiative et a toujours lieu chaque année : le 36^e et dernier en date s'est terminé dimanche 2 juin 2013. Jean Besson était également le créateur et rédacteur du bulletin de l'Amicale « l'INFO AMV » depuis 1977. Nous lui devons l'organisation de nombreuses manifestations telles que le Rassemblement National et International en 1970 et 1971 à Poilly-sur-Serein, les courses nationales et internationales de Moto et de Side Car Cross de 1972 à 1978, les séances de cinéma ouvertes au public, plusieurs manches du Championnat de France de Tourisme (CFT) à Gonesse, et en 2010, la Finale du CFT à Gonesse.

Pour toutes ces années de dévouement à l'AMV, le Ministère de la Jeunesse et des Sports lui a décerné la Lettre de Félicitations, la Médaille de Bronze et la Médaille d'Argent. Il devait recevoir la Médaille d'Or, qui a été remise à titre posthume à sa famille le 13 Juin lors d'une cérémonie officielle à la Préfecture de Cergy. Parmi les nombreuses distinctions reçues par Jean Besson, on peut également citer la Palme d'Or du bénévolat ainsi que la Médaille d'Honneur de la ville de Gonesse ; il était aussi Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

éducation

L'école Roger Salengro et la ludothèque mises à l'honneur lors de la kermesse du 28 juin

Le vendredi 28 juin dernier, une visite de l'école Roger Salengro a été organisée, lors de laquelle a eu lieu la dénomination de la ludothèque du nom de Rafael Padilla – Clown Chocolat à l'occasion de la kermesse de l'école. En présence d'environ 300 personnes, le Député-Maire et la représentante du Président du Conseil général ont rappelé que l'école Roger Salengro a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation, d'extension et d'insonorisation. Comme a pu le préciser Corinne Touret, directrice de l'école Roger Salengro : « C'est une belle réussite. Les travaux ont duré deux ans entre la phase de démolition, de reconstruction de l'aile et de la réhabilitation de l'ancien bâtiment. Aujourd'hui nous avons une belle école, neuve, tout à fait propice aux apprentissages. Les enfants sont heureux, ils sont contents et c'est le principal. »

La ludothèque, qui a été intégrée dans cet ensemble, a été dénommée Rafael Padilla – Clown Chocolat en hommage au premier artiste noir ayant



Renseignements

Retrouvez en ligne sur le site internet de la Ville la vidéo liée à cet événement www.ville-gonesse.fr

connu la notoriété en France, à la fin du XIX^e siècle. Pour Marcel Bozonnet, ancien administrateur du théâtre de la Comédie-Française et metteur en scène de la pièce « Chocolat », présent lors de cette dénomination : « la ludothèque est un espace de jeu, et il fallait lui donner un nom. C'était

intéressant de donner ce nom de Rafael Padilla, premier artiste noir de la scène française, dont le métier a été de faire rire et notamment de faire rire les enfants. »



citoyenneté

Le Mois Citoyen a une nouvelle fois rassemblé largement tous les Gonessiens

Depuis 2010, la Ville organise chaque année son « Mois citoyen », période entre juin et juillet au cours de laquelle sont organisés des événements qui permettent de rassembler les habitants et les différents acteurs de la ville autour de rendez-vous attendus. Le Mois citoyen s'est ouvert cette année par la commémoration de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle et a été suivi par plusieurs temps forts



parmi lesquels la Fête de la musique, la soirée des « Jardin éphémères », la remise des Trophées sportifs, la brocante et la fête du pain, et le lancement des Quartiers d'Été. Il s'est terminé comme de coutume avec le feu d'artifice du 14 juillet. Il a été marqué cette année par l'ouverture exceptionnelle le temps d'une journée du parc urbain de la patte d'Oie. Le 30 juin dernier, la brocante et la fête du pain ont comme d'habi-

tude connu un grand succès avec 210 brocanteurs et près de 4000 visiteurs, grâce aux nombreuses animations (village du pain ou le village des métiers d'antan, atelier de fabrication de "pain du monde"...) et associations présentes (Maison Culturelle Kurde, le Cercle Celtique Kan Ar Mor, les Ballets du Val d'Oise, les Beaux Jours, Coraçoes Do Minho, ainsi que le Haras de la Fontaine Cypierre...).

Renseignements

Direction de la Population
01 34 45 10 80
Et sur le site de la Ville :
www.ville-gonesse.fr/rubrique/elections

élections

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre

En mars 2014 se dérouleront les élections municipales puis plus tard au printemps les élections européennes. Afin de pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales.

Si vous êtes déjà inscrits et n'avez pas changé de domicile ou d'état-civil, vous n'avez pas besoin de vous manifester, votre inscription reste valable. Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille d'un scrutin sont inscrites (sous réserve de remplir aux conditions de domicile et de nationalité) sans faire de démarche individuelle à condition de figurer à la bonne adresse dans le fichier de l'INSEE. Il est toutefois préférable de vérifier auprès du service des Elections que vous apparaissez bien sur les listes électorales, pour pouvoir, dans le cas contraire, demander votre inscription. Dans tous les autres cas, vous devez vous inscrire ou vous réinscrire sur les listes électorales en remplissant le formulaire et en y joignant les pièces demandées selon les cas. Cette démarche peut-être effectuée en ligne ou au service des Elections, situé au centre administratif place du Général de Gaulle, dans les centres socio-culturels de la Ville.

Pour faire l'inscription par internet il suffit de se rendre sur www.ville-gonesse.fr de cliquer sur l'icône correspondante de la rubrique « Mes demandes en ligne » disponible à droite de la page d'accueil du site et de suivre le guide en renseignant les différents formulaires. Il vous sera demandé de joindre les pièces justificatives en version numérisée.

transports

Le barreau de Gonesse confirmé par le Premier ministre

Le Barreau de Gonesse est le projet de création d'un prolongement du RER D entre la gare de Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse et la gare du RER B du parc des expositions de Villepinte. Il doit notamment desservir la future gare du Triangle de Gonesse qui sera en interconnexion avec le métro automatique du Grand Paris.

Vendredi 19 juillet, le Premier ministre et le Président du Conseil régional d'Île-de-France ont signé un accord qui traduit en actes les annonces du Premier ministre le 6 mars dernier dans son discours sur le Nouveau Grand Paris. Cet accord prévoit que la Société du Grand Paris contribuera au financement du plan de mobilisation des transports du Conseil régional. Le Barreau de Gonesse

devient ainsi l'un des projets du Grand Paris.

Cette signature intervient une semaine après le Conseil d'administration du STIF qui a adopté le « schéma de principe » du Barreau de Gonesse. Il s'agissait d'une étape préalable au lancement de l'enquête publique en 2014. Cette nouvelle infrastructure doit être mise en service en 2020.

jeunesse

3^{ème} édition de l'exposition "Jeunes Talents" du 3 octobre au 8 novembre

Pour la troisième année consécutive, la Ville met en avant les talents artistiques (peinture, dessin, manga, graff, photo, etc.) des jeunes Gonessiens, en leur permettant de s'exposer au Point Information Jeunesse (PIJ) et dans le hall du Pôle Jeunesse Solidarité. Pour la première fois cette année, l'exposition "Jeunes Talents" prendra aussi ses

quartiers dans les centres socio-culturels et des activités de découverte seront proposées aux jeunes par les animateurs jeunesse.

Les jeunes intéressés pour participer peuvent prendre contact avec le PIJ et les animateurs jeunesse dès maintenant et jusqu'au 27 septembre pour participer à cette exposition.



Contact

Point Information Jeunesse
Pôle Jeunesse Solidarité
1 avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 72
E-mail : pij@mairie-gonesse.fr



emploi

Réunion d'information pour les Bac+4 et plus avec l'association Nos Quartiers ont des Talents le 20 septembre

L'association Nos Quartiers ont des Talents accompagne les jeunes diplômés de Gonesse. Si vous êtes titulaire d'un Bac+4 ou plus, vous avez moins de 30 ans et êtes à la recherche d'un emploi à hauteur de votre qualification, vous pouvez vous inscrire sur le site internet www.nosquartiers-talents.com. Sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité de l'association, vous serez gratuitement accompagné par un parrain cadre supérieur ou dirigeant d'entreprise, ayant minimum dix ans d'expérience et étant en activité dans une de nos nombreuses entreprises partenaires. Celui-ci travaillera avec vous sur vos outils d'aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche etc.), sur votre projet professionnel et pourra éventuellement vous faire bénéficier d'un véritable réseau professionnel. De plus, votre CV sera publié sur une CVthèque consultée par les entreprises partenaires de l'association et vous bénéficierez de cours d'anglais en e-learning. Vous serez également invité à des réunions de découverte des métiers, des ateliers animés par des spécialistes et à d'autres événements dans le but de favoriser votre insertion professionnelle.



Une réunion d'information collective aura lieu le vendredi 20 septembre prochain en mairie à 14h à la salle du Conseil municipal. Merci de vous inscrire auprès de la Direction du développement économique, du commerce et de l'emploi (DDECE) au 01 34 45 10 57 ou 01 34 45 10 71.

intergénérationnel

Autour du centenaire de 1914 : une nouvelle saison de l'Université inter âges

Depuis 2007 l'Université inter âges de Gonesse propose à un public composé de retraités et d'actifs des cycles de cours consacrés à l'histoire, la littérature, l'économie, les arts, les sciences... Cette activité se déroule désormais dans les locaux de la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit, à côté du lycée René Cassin. Pour participer aux cours aucun niveau n'est requis, juste de l'intérêt pour les thèmes proposés. Les sujets sont toujours traités de façon à être accessibles à tous.

Pour la saison 2013/2014, une importance particulière sera accordée au centenaire du déclenchement de la Grande Guerre. La situation de l'Europe en 1914 sera abordée sous l'angle de la géopolitique, mais aussi de la culture (littérature, peinture...). D'autres sujets seront abordés au cours de cette saison : l'opéra de Verdi, le problème de l'eau, Pasteur et la vaccination, des personnages mythiques et historiques de l'Antiquité (Prométhée, Alexandre, César), la vie et l'œuvre d'André Malraux et l'Inde, puissance nouvelle. Les inscriptions sont prises auprès du CCAS, 1, rue Pierre Salvi. Tél. : 01 30 11 55 20. Les renseignements pourront être pris au forum des associations le samedi 14 septembre (p.10).

Vous pouvez consulter le programme complet sur le site internet de l'association "Université inter âges" : www.uia95.com

VIE DES QUARTIERS

« Troc et puces » dimanche 6 octobre place Marc Sangnier

Dans le cadre de la journée nationale des quartiers, la Ville organise avec le Centre Socio-culturel Marc Sangnier, les associations et notamment l'association Carmencita, qui a pour but de promouvoir la culture espagnole (gastronomie, danse) une journée vide-grenier « Troc et puces » et animations le dimanche 6 octobre sur la place Marc Sangnier. Au programme : structures gonflables, musique, chants, danse, démonstration de flamenco, country, stands alimentations,...

FORMULAIRE DE RÉSERVATION TROC ET PUCES 2013 LE DIMANCHE 6 OCTOBRE PLACE MARC SANGNIER QUARTIER DE LA FAUCONNIERE

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Nature du stand :
 N° de RC (pour les professionnels) :
 N° de carte d'identité ou permis de conduire :
 Délivré le :
 Par :

Formulaire à renvoyer à : Centre socio-culturel Marc Sangnier à l'attention de l'association « CARMENCITA » 17 Place Marc Sangnier 95500 Gonesse
 Téléphone 01 39 85 19 35 du centre socio-culturel

COUPON REPOSE A RETOURNER AU CENTRE SOCIO-CULTUREL MARC SANGNIER

Souhaite réserver un emplacement de :

Mètre linéaire 5€ : 2 mètres obligatoire 10€

2 mètres 4 mètres 6 mètres ou + Total mètres :

Ci-joint un chèque de : à l'ordre de CARMENCITA

Date

Signature



sport
Foulées Gonessiennes

34^E ÉDITION
DES FOULÉES GONESSIENNES
LE DIMANCHE 6 OCTOBRE



Renseignements

Pour tous renseignements :
Tél. : 01 34 45 10 68
Mairie de Gonesse
Direction des Sports
Retrouvez la plaquette en
ligne : <http://www.ville-gonesse.fr/content/les-foulées-gonessiennes>

Le dimanche 6 octobre prochain auront lieu les 34^e Foulées Gonessiennes. Cette traditionnelle épreuve de course à pied regroupe chaque année près de 300 participants. Les vainqueurs comme tous les autres concurrents font preuve de fidélité en revenant

d'année en année. En signe de reconnaissance du travail accompli par les organisateurs de cette manifestation, le Comité Départemental d'Athlétisme a labellisé la course de 10 km en l'inscrivant au calendrier du Championnat du Val d'Oise des courses sur route.

LES COORDONNÉES DES TAXIS GONESSIENS

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE
Abba	Frédéric	06 87 47 75 21
Abba	Jean-François	06 07 68 88 22
Abdelli	Hakim	06 59 24 63 84
Aklouche	Hamed	01 34 04 92 00 06 32 37 60 60
Bouyssou	Alain	06 08 72 05 05
Chetrit	Mickaël	06 71 88 19 36
Hua	Hue	06 08 57 95 90
Le Maire	Patrick	06 07 63 65 76
Mouissa	Radouane	06 70 11 59 64
Simonpieri	Françoise	06 84 37 15 19



emploi

Forum emploi destiné aux travailleurs handicapés le 19 septembre.

Le Pôle emploi a le plaisir de vous inviter au prochain forum de recrutement, destiné aux travailleurs handicapés qui aura lieu le jeudi 19 Septembre 2013 à la Salle Jacques Brel 5 rue du Commandant Maurice Fourneau à Gonesse. Ce forum vous permettra de rencontrer les enseignes et de postuler directement à leurs offres d'emploi.

éducation

Des collégiens réalisateurs de cinéma à Gonesse

Depuis trois ans, trois classes de 5^e du collège Philippe Auguste ont réalisé des courts-métrages (« Entre nos murs », « Le nouveau », « J'me fais des films »). Le dernier en date a bénéficié comme les années précédentes d'une projection ouverte à tous les Gonessiens, en présence de l'équipe, au cinéma Jacques Prévert le 28 juin dernier.

Pour donner du sens à ce que les élèves apprennent en cours, cette année par exemple, en plus du travail sur le scénario et les dialogues en cours de français, une vidéo-conférence a été organisée avec un réalisateur mexicain, Manuel Rios Z., avec l'aide de Céline Barbara, professeur d'Espagnol. Les élèves ont préparé cette vidéo-conférence en visionnant en cours



d'anglais, avec leur professeur Nelly Bureau, un court-métrage de ce réalisateur (traduction, réflexion sur le scénario et le langage cinématographique utilisé). Par ailleurs, avec leurs professeurs de Français, Fadia Kinane et d'Éducation musicale, Pierre Cardeillac, la "5^e cinéma" avait cours tous les mardis après midi (français, puis musique, puis une 3^e heure dédiée au cinéma), grâce aux moyens donnés par M^{me} Descout, Chef d'établissement, pour aménager l'emploi du

temps à cet effet. Avant de travailler sur le scénario et le tournage, les élèves ont expérimenté l'improvisation et le jeu au travers d'exercices. Tout au long de l'année, les improvisations, défis et créations ont été nourris par le visionnage et l'analyse de films (ceux du dispositif "collège au cinéma" mais d'autres encore : Shining, M le Maudit, 7 ans de réflexion, la série Bref de canal+, films de Quentin Tarantino et Jean-Pierre Jeunet...)

vie associative

Repas dansant de l'Amicale des gens du centre de la France « Lou Cabrissou » le 13 octobre

Comme chaque année, l'Amicale des Gens du Centre de la France « Lou Cabrissou » organise son repas dansant à la Salle Jacques Brel, qui cette année se déroulera le Dimanche 13 octobre de 12h à 18 heures. Vous êtes attendus nombreux à cette manifestation.

Contact

Amicale des Gens du Centre de la France « Lou Cabrissou »
Tél. : 01 39 87 57 13
ou 01 39 87 19 18
E-mail : agcf95@sfr.fr

Amicale des gens du centre de la France
Dimanche 13 octobre 2013
à 12 heures
Après-midi DANSANT
REPAS AUVERGNAT
salle J BREL 95500 GONESSE
Réservation 01 39 87 57 13
avant le 1^{er} octobre
Entrée 40 € Enfant (s) 10 - 14 ans 20 €

Participez à la concertation sur le Triangle de Gonesse

Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse en est au stade de la concertation publique. Il s'agit d'une étape de la procédure réglementaire. L'objectif est de démarrer les premiers travaux de construction de ce futur quartier en 2017. La gare du Barreau RER D – RER B sera mise en service en 2020 et la gare du métro du Grand Paris Express en 2025. Tous les habitants, acteurs économiques, institutionnels et associatifs sont invités à participer aux ateliers thématiques et à la réunion publique de clôture.



ATELIER « AGRICULTURE »

Samedi 21 septembre • 9h30-12h
Salle du Conseil municipal
66 rue de Paris • Gonesse

Pour participer à la concertation et donner votre avis :

www.triangledegonesse.fr



Le projet du Triangle prévoit de conserver 400ha de terres agricoles et d'urbaniser 280ha. L'objectif est de maintenir l'activité agricole car l'agriculture, c'est l'histoire de notre territoire mais aussi une activité économique importante pour notre région ainsi qu'un atout pour la qualité de vie. Comment préserver l'agriculture ? Quel type d'agriculture promouvoir ?

Comment permettre aux habitants de mieux profiter de la proximité des espaces agricoles (vente directe du producteur au consommateur, ferme pédagogique, chemins de ballade...)?

ATELIER « URBANISME, TRANSPORTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Jeudi 26 septembre • 17h30 - 20h
Salle du Conseil municipal
66 rue de Paris - Gonesse



Tout le projet d'aménagement de ce nouveau quartier repose sur une desserte en transports en commun très performante : bus à haut niveau de service, nouvelle gare de RER en interconnexion avec la gare de métro du Grand Paris Express. Grâce à cela, ce quartier ne sera pas une nouvelle zone d'activité logistique avec des hangars. Il accueillera un parc urbain, des immeubles de bureaux, des activités de loisirs, de commerce et de culture en particulier dans le cadre du projet Europa City. Comment faire de ce quartier un véritable lieu de vie ? De quelle manière les nouveaux transports profiteront aux Gonessiens ? Quelle place pour le développement durable ?

ATELIER « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI »

Jeudi 3 octobre • 17h30 - 20h • Salle du Conseil municipal
66 rue de Paris - Gonesse

En raison du Plan d'Exposition au Bruit de Roissy - CDG qui interdit les constructions de logements, le Triangle de Gonesse sera entièrement dédié au développement économique, au commerce, aux loisirs et à la culture. Ce site est stratégique, situé à proximité de deux aéroports internationaux, bien desservi par

les futurs transports en commun et le réseau autoroutier. Quelles activités économiques et avec quelle complémentarité à l'échelle du Grand Roissy ? Combien d'emplois seront créés et de quel type ? Quelles formations développer pour faciliter l'accès aux emplois créés ?



RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

Vendredi 11 octobre • 20h30
Salle Jacques Brel • Rue du Commandant Fourneau • Gonesse

Lors de la réunion publique d'ouverture de la concertation, 200 personnes étaient présentes pour participer aux débats. Venez nombreux pour clôturer la concertation et donner votre avis sur le projet !



« G vu », la web TV animée par les jeunes Gonessiens prend l'antenne en septembre !

La web TV est un projet voulu, conçu et réalisé par les jeunes du Conseil municipal des jeunes. Son objectif : permettre aux jeunes d'exprimer leur propre vision de la ville, de choisir leurs sujets d'intérêts et de découvrir le travail journaliste et la création numérique. Trois reportages ont été réalisés par l'équipe.

La web TV qui a finalement pris le nom de « G vu » est portée par l'équipe du CMJ mise en place après les élections organisées à la rentrée de septembre 2012. Mais, comme nous l'explique Fatimata Ba, sa présidente, jeune bachelière de 18 ans : « En fait, nous avons repris l'idée énoncée lors du mandat précédent du CMJ de créer une web radio et nous l'avons fait évoluer en apportant nos idées par la concertation. Au final, c'est devenu une web TV ». Ce projet est co-financé par la Ville et l'Etat. La société de production audiovisuelle Muse en Scène y a été associée. Celle-ci avait déjà participé à l'aventure de la réalisation, avec une cinquantaine de jeunes Gonessiens du moyen-métrage « La Toile », qui avait été primé au Festival de Cannes en 2003.

Une web TV réalisée par des jeunes mais pour tous les Gonessiens

Comme l'explique Fatimata : « Le principe de départ choisi a été de faire des reportages sur ce qui se passait dans la ville : montrer des sujets sur tous les thèmes, en permettant notamment la découverte. Même si c'est une web TV mise en place par les jeunes, elle est faite pour tout le monde ». Ainsi,



une rencontre a été organisée entre les jeunes de « G vu » et ceux de l'IEM Madeleine Fockenberghé ; un second sujet, « Le batteur fou », part d'un jeune Gonessien qui pratique la batterie à l'école de musique ; le troisième sujet s'intéresse au Graff en montrant que c'est un art qui peut être pratiqué en toute légalité.

Un apprentissage enthousiasmant

Avant d'arriver au tournage au début de l'été, l'équipe a été préparée par Muse en Scène afin de découvrir les différents aspects que recouvrent la réalisation d'un reportage et le lancement d'une chaîne de télévision : techniques journalistiques audiovisuelles pour apprendre aussi à vérifier ses sources et tenir une ligne de

conduite, techniques audiovisuelles pour tout ce qui touche à la prise de vue, de son, au montage, mais également l'apprentissage et la dédramatisation de la présence de la caméra, sans oublier l'habillage graphique de la web TV. Au total une trentaine de jeunes s'est impliquée même si tous n'ont pas pu participer de façon régulière notamment en raison des examens de fin d'année.

Pour Ludivine, 17 ans en 1^{ère} STI/DD et membre du CMJ, cette expérience lui a permis d'apprendre le travail de journaliste : « J'ai appris ce qu'était la communication ouverte, comment étudier un sujet avant une interview, tout le travail d'investigation. Pour le reportage sur l'IEM, il fallait aussi bien interroger la directrice que les éducateurs ou les jeunes. C'est une expérience qui m'apporte une ouverture d'esprit. »

Parmi les nombreux apprentissages touchant aux techniques journalistiques audiovisuelles, les jeunes Gonessiens ont aussi beaucoup travaillé sur l'habillage graphique de la chaîne.

COMMENT REGARDER « Gvu » ?

Le premier reportage de la série sera diffusé en septembre, le second en octobre et le dernier en novembre.

Vous pourrez les voir sur le site web www.ville-gonesse.fr dans la galerie photos/vidéos" et les réseaux sociaux de la Ville www.facebook.com/villedegonesse www.youtube.com/villedegonesse



Suite au meurtre du jeune Mohamed, la mobilisation contre les violences

Mercredi 3 juillet dernier, Mohamed, 20 ans, est décédé suite à l'agression à l'arme blanche par un groupe d'individus. Ce crime inqualifiable a été condamné par Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse, et a immédiatement donné lieu à une mobilisation contre les violences.

Mercredi 3 juillet, un groupe d'individus a attaqué dans la soirée des jeunes rassemblés place des Marronniers. Mohamed, 20 ans, a été pris à partie et agressé à l'arme blanche. Les secours sont intervenus immédiatement mais n'ont pas pu éviter le décès. Un premier suspect a été immédiatement interpellé par la police.

La Ville a immédiatement réagi pour soutenir la famille mais aussi pour éviter que la situation ne se

dégrade encore. Un arrêté municipal interdisant les rassemblements place des Marronniers, place des Myosotis, place des Roses et aux abords du parvis du centre socio-culturel Louis Aragon a permis à la Police municipale à la Police nationale de faire de nombreux contrôles. Le Procureur de la République a également ordonné des réquisitions. La présence des éducateurs spécialisés et des élus sur le terrain a aussi joué un rôle important ainsi que la mobilisation des habitants

de Saint-Blin et des Marronniers avec l'organisation d'une marche silencieuse ayant réuni environ 800 personnes pour dire « stop » à la violence. Jean-Pierre Blazy a écrit à deux reprises à l'ensemble des habitants pour lancer un appel au calme et rappeler l'interdiction des rassemblements dans un souci de prévention et de protection. À la date de fin juillet, 10 interpellations avaient déjà eu lieu. Une réunion publique sera organisée avec les habitants le 3 septembre

Réunion publique

avec les habitants suite à l'agression mortelle de Mohamed

Mardi 3 septembre à 20h - Salle Jacques Brel



800 personnes étaient présentes le 6 juillet lors de la marche silencieuse pour rendre hommage à Mohamed et appeler au calme.

INTERVIEW DE JEAN-PIERRE BLAZY

Quelle a été votre première réaction suite à l'homicide de Mohamed ?

Je me suis rendu sur place pour rencontrer les habitants et condamner fermement cet acte. J'ai été choqué par ce crime odieux. Mohamed avait 20 ans. Il venait de passer son bac. Il n'a pas su qu'il l'avait obtenu. C'est un jeune qui aurait pu réussir. La nouvelle m'a profondément attristé et j'ai rendu visite à la famille pour exprimer mes condoléances.

J'ai immédiatement lancé un appel au calme, mais aussi à la responsabilité de chacun. Car la sécurité est l'affaire de tous. Nous avons besoin que les adultes du quartier et les parents en particulier jouent tout leur rôle en direction des jeunes et de leurs enfants.

Dans quel contexte interviennent ces faits ?

Cela fait de longs mois qu'il y a des violences entre groupes de jeunes des quartiers de Saint-Blin et des Marronniers. Nous avons pu constater de nombreuses agressions par les uns comme par les autres. Il faut que nous arrivions à stopper cette spirale d'agressions à répétition. Et pour cela nous avons que les habitants et les parents en particulier se mobilisent.

Comment faire pour cesser les violences à répétition ?

C'est dans la durée et avec détermination que nous y arriverons. En premier lieu, les auteurs des violences et de ce meurtre doivent être condamnés par la Justice. Cela est indispensable pour apaiser les esprits et éviter les « revanches ». Il y a aussi bien sûr la présence policière sur le terrain qui doit être dissuasive. Aux Marronniers et à Saint-Blin nous venons d'installer des caméras de vidéo-protection qui jouent également un rôle dissuasif.

Mais le travail des éducateurs spécialisés est aussi important pour sortir les jeunes plus en difficulté de la délinquance par un suivi et une aide personnalisée. Nous avons de nombreux dispositifs pour aider les jeunes.

Enfin, j'appelle à la mobilisation des habitants, aux parents en particulier. Lorsqu'il y a un danger, il ne faut pas laisser les jeunes dehors. Malgré tous les efforts des autorités, rien ne sera possible si les adultes n'expliquent pas aux plus jeunes que les vengeances et les armes ne font qu'aggraver la situation.



Prévention – Sécurité

De nouveaux moyens pour La Police municipale et La vidéo-protection

À Gonesse, la politique de sécurité publique repose à la fois sur la promotion de la civilité, les actions de prévention et la répression des actes de délinquance. La sécurité est une compétence de l'État. Mais la Ville développe ses moyens pour renforcer la tranquillité publique à Gonesse. La police municipale vient de voir ses effectifs augmenter et le déploiement de la vidéo-protection se poursuit.

Prévention – Sécurité : De nouveaux moyens pour la Police municipale et la vidéo-protection

À Gonesse, la politique de sécurité publique repose à la fois sur la promotion de la civilité, les actions de prévention et la répression des actes de délinquance. La sécurité est une compétence de l'État. Mais la Ville développe ses moyens pour renforcer la tranquillité publique à Gonesse. La Police municipale vient de voir ses effectifs augmenter et le déploiement de la vidéo-protection se poursuit.



Les effectifs de la Police municipale ont été augmentés pour permettre une présence 7 jours sur 7.

Contact

Police Municipale
rue Georges Clémenceau
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 53 89 89

Police Nationale
4 rue Henri Dunant
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 00

La sécurité est avant tout une compétence de l'État : il revient en premier à la police nationale et la Justice d'agir pour lutter contre la délinquance. Mais les communes mobilisent de plus en plus leurs moyens pour agir elles aussi au service de la sécurité de leurs habitants. C'est le cas de Gonesse qui dispose d'une police municipale, d'une équipe de médiateurs civils, d'une équipe de prévention spécialisée et d'une Agence civile. La politique de sécurité à Gonesse repose sur l'idée qu'il faut agir de trois manières : renforcer le respect des règles de civilité ; agir en prévention ; réprimer et sanctionner les actes de délinquance.

La police municipale désormais présente 7 jours sur 7

Outil essentiel de la sécurité à Gonesse, la police municipale a vu ses moyens renforcés. La municipalité a fait le choix de faire évoluer la police municipale et de remplacer les ASVP par des policiers municipaux dont les pouvoirs et compétences sont plus étendus. Elle comptait sept policiers municipaux en 2009. Ils sont aujourd'hui 18. Il n'y a plus d'Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Grâce à ces nouveaux effectifs la police municipale fonctionne désormais 7 jours sur 7 y compris les jours fériés depuis le 1er janvier 2013. La brigade de journée compte quatre agents et deux brigades du soir agissent de manière alternée avec six agents. Ces équipes sont encadrées par un Chef de poste et un Chef de poste adjoint, et complétées par deux agents administratifs.

Les horaires de la police municipale sont :

Du lundi au vendredi de 9h à 1h
Le samedi de 15h à 1h
Le dimanche de 17h à 1h (en été)
ou de 15h à 23h (en hiver)

Les missions de la police municipale, dont le poste se trouve rue Georges Clémenceau à la Fauconnière, sont nombreuses :

- Surveillance sur le territoire de la commune : lutte contre les dégradations, les occupations illégales, les cambriolages, les rixes...
- Protection des personnes : patrouille pédestre pour éviter les agressions et vols (vols de portable, de colliers...)
- Protection des biens, bâtiments, véhicules...
- Stationnement et circulation
- Sécurisation de certaines manifestations de la Ville

Que vous soyez exposé à une situation de tapage (bruit excessif), d'occupation des halls ou de manière générale d'insécurité, la police municipale peut intervenir. Il est important que les Gonessiens prennent le réflexe de l'appeler. En cas de problème, il est important d'aller déposer plainte au Commissariat de la police nationale rue Henri Dunant.

De nouveaux espaces publics équipés de vidéo-protection

Après une première phase qui a permis d'équiper le quartier de la Fauconnière et les bâtiments municipaux en vidéo-protection, la Ville a décidé d'investir pour étendre ce dispositif. Cet été, de nouvelles caméras ont été installées sur la place des Marronniers, sur la place des Myosotis aux abords du centre socioculturel Louis Aragon et sur le chemin de Saint-Blin.



De nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées au cours de l'été. Sur notre photo le parvis du centre socioculturel Louis Aragon.



La place des Marronniers

La vidéo-protection ne règlera pas tous les problèmes. Il s'agit d'un outil de prévention de la délinquance et un moyen d'aide à l'enquête. Mais elle ne peut pas remplacer les moyens humains : la Police nationale, la police municipale, les éducateurs spécialisés, les médiateurs civils, les différents services publics.

« Je pense que c'est utile et une très bonne initiative, déclare Karine*, une habitante âgée de 37 ans. Quand je vais rentrer du travail tard vers 21h, je vais me sentir plus rassurée. Depuis qu'il y a les publicités d'achat de l'or, les agressions se multiplient. Mais il y a aussi le bruit dans la rue, jusqu'à des heures impossibles. La vidéoprotection permettra peut-être de changer l'image du quartier. »

Pour Salima, maman de cinq enfants, « Cela sera bénéfique. On se dit que cela évitera un peu plus aux gens de faire des bêtises en sachant qu'ils sont filmés. Au moins, s'il y a une agression on peut retrouver les agresseurs. »

« Cela ne fera pas de mal, confie Monique, grand-mère d'un petit garçon. Je pense que la vidéo-protection ne peut qu'être une bonne chose. On a déjà retrouvé des voitures vandalisées sans savoir qui a pu faire ça. »

* Les prénoms ont été modifiés

Depuis un an, les médiateurs civils sont sur le terrain pour veiller au respect des règles de civilité

Le sentiment d'insécurité repose sur l'existence de violences, mais aussi sur le développement des incivilités, du manque de respect ou de petits actes de délinquance contre lesquels l'action des forces de l'ordre ne peut pas être la seule réponse. Rappeler et faire respecter les règles de la civilité et du vivre ensemble sont donc des objectifs importants de la politique de sécurité à Gonesse. C'est le sens de la création d'une équipe de médiateurs civils il y a un an.

Les médiateurs civils agissent sur le terrain.



L'équipe de médiateurs, rattachée à l'Agence civile, a pour mission de développer une médiation préventive par sa présence dans les espaces publics. Située entre la prévention spécialisée et la Police Municipale, elle doit favoriser le respect des règles de civilité et contribuer ainsi à la prévention de la délinquance. Les médiateurs civils se déplacent sur toute la commune pour veiller à la tranquillité publique.



L'Avenue François Mitterrand

Ils agissent le plus possible en amont des situations difficiles. Ils seront quatre dès septembre.

Ils sont très présents dans l'espace public et particulièrement lors des manifestations organisées par la Ville, comme le mois citoyen ou les Quartiers d'Été. Cette équipe a repris une partie des missions des ASVP, comme la présence sur les « points écoles », l'animation de la « Semaine de la courtoisie au volant »... Ils ont tous les jours cette démarche d'aller au-devant des habitants pour assurer le respect des règles de civilité et faire prendre de bons réflexes à chacun. En six mois, les médiateurs civils ont géré 20 conflits de voisinage. S'ils ont été très rapidement intégrés par la population ils l'ont été également par les services

de la Ville, voirie, environnement, centre socioculturels... qui sont régulièrement amenés à les solliciter. C'est un maillon désormais intégré dans cette logique de civilité/prévention/sécurité.

Une équipe d'éducateurs spécialisés pour la prévention

L'équipe de prévention spécialisée est composée de quatre éducateurs. Sa mission est d'accompagner les jeunes de 11 à 21 ans qui connaissent des difficultés personnelles, qui sont parfois dans des situations d'échec scolaire, de rupture familiale, qui risquent de basculer dans des phénomènes marginalisation voire de délinquance.

L'équipe de prévention spécialisée assure ainsi le suivi individuel de 80 jeunes, ce qui signifie autant de familles. Pour y parvenir, les éducateurs spécialisés construisent avec les jeunes des relations privilégiées qui les aident à se prendre en charge dans leur vie personnelle et leur insertion professionnelle. Cette équipe dispose de l'appui des nombreuses structures sur la Ville telles que le Point Information Jeunesse, l'Atelier Santé Ville, la Maison des Adolescents...



Les éducateurs spécialisés ont un rôle important dans la prévention.

Infos pratiques

L'Agence civile est ouverte
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Place du 8 mai 1945
95500 Gonesse
Tél. : 01 30 11 50 51

23^e édition du Forum des associations : un large choix d'activités à (re)découvrir

Le samedi 14 septembre de 10h à 18h, la salle Jacques Brel accueillera comme chaque année le Forum des associations. Ce moment convivial permet aux Gonneseiens de se retrouver pour découvrir la richesse de la vie associative.

Organisé par la Ville, en partenariat avec le Conseil local de la Vie Associative, le Forum des Associations est une occasion pour les associations de présenter leurs travaux et leurs activités, afin que chacun puisse découvrir les activités sportives, culturelles, sociales ou citoyennes auxquelles il peut adhérer.

Une centaine d'entre elles seront représentées à nouveau cette année,

dans des domaines aussi divers du loisir créatif à l'engagement caritatif en passant par la danse et le théâtre, du dessin à la musique et à la pétanque et même de quoi "cultiver son jardin"... Certaines proposeront des démonstrations sur scène. Les services municipaux, culturels, sportifs, de la jeunesse, de l'enfance,... seront également représentés, et communiqueront sur les différents événements mis en place au cours

de l'année. A noter : un stand sera destiné au service Education de la Ville, qui permettra notamment de discuter de la réforme des rythmes scolaires.

Ce rendez-vous attendu de la rentrée est également festif et convivial : un espace « buvette » vous permettra de vous restaurer sur place et un espace détente, jeux, et maquillage agrémentera également ce moment apprécié de tous.

Contact

CLVA

Tél. : 01 30 11 55 03
06 08 56 29 26

ANIMATIONS
sur podium et en salle :

programme disponible sur place

EXTÉRIEUR

Espace Direction des actions culturelles, atelier d'arts plastiques, service archives et patrimoine, Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre (EMMDT), médiathèque, cinéma Jacques Prévert et les amis du cinéma J.Prévert,

Stand / animation du Tennis Club de Gonesse

Point Information Jeunesse et Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Service civique jeunes municipal / Stand des centres socioculturels

VILLAGE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

- 1 Rando loisirs de Gonesse
- 2 Gym H2O
- 3 Tennis de table Gaunissa Gossima
- 4 Handball club d'Arnouville
- 5 Cercle d'escrime
- 6 Club sportif de gonesse volleyball
- 7 Gymnastique Volontaire
- 8 EVLBG basket-ball
- 9 ABBA Kung-fu
- 10 Cercle des nageurs
- 11 Judo club de Gonesse
- 12 Club de modélisme de gonesse
- 13 Entente Goussainville Gonesse 15 (EGG15)
- 14 CAGGV Club d'athlétisme groupé
- 15 Gonesse pétanque
- 16 Racing club de Gonesse
- 17 Tennis club de Gonesse
- 18 Twirling club de Gonesse
- 19 Fauconnière karaté club de Gonesse
- 20 Nouvelle Association du Golf de Gonesse
- 21 Le Volant arnouillois
- 22 Amicale motocycliste valdoisienne
- 23 Club d'haltérophilie
- 24 Gonesse objectif subaquatique et tir
- 25 Association sportive et gymnique de Gonesse
- 26 Franccombat
- 27 Club des Sports de Glace (Garges - Val de France)
- 28 Self défense KAPAP
- 29 Direction des sports + Fédération des médaillés de la jeunesse et des sports
- 29 Suite activités Direction des sports

EN EXTÉRIEUR

- 30 Animation équestre CDEVO – Haras de la fontaine Cypierre
- 31 Animation association Tennis club

VILLAGE DES ASSOCIATIONS D'ACTION SOCIALES, DE SOLIDARITÉ

- 32 Ouest Africains de Gonesse
- 33 AFCEL
- 34 Fédération nationale accidentés du travail et handicaps (FNATH)
- 35 Rotary club
- 36 ADVOCNAR
- 37 Loisirs solidarité retraités Air France
- 38 Les jardins familiaux
- 39 Stop aux souffrances humaines
- 40 Coud'fil
- 41 Appel Service
- 42 Cercle économique
- 43 Secours catholique
- 44 Secours populaire
- 45 Réussir ensemble
- 46 V.I.A.V.I.G
- 47 Université inter âges (CCAS)
- 48 Direction de la Santé
- 49 Association française des diabétiques
- 50 SOS Haïti de Gonesse
- 51 Association de parents d'élèves (PEEP)
- 52 Amicale de la résidence Germaine Tillon
- 53 Union des locataires de la résidence d'Orgemont
- 54 Cristaux de sel
- 55 Comité d'entente des associations d'anciens combattants et association anciens marins AAMAC AR GO VI
- 56 Association du Quartier des acteurs
- 57 Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- 60 Comité des femmes
- 61 Amicale des résidents de la Fauconnière
- 62 CLCV Groupement les Marronniers
- 63 Union franco-arménienne de Gonesse
- 64 Ligue des droits de l'Homme (LDH)

VILLAGE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

- 65 Association Carmencita
- 66 Les Beaux Jours
- 67 Coração do Minho
- 68 Maison Culturelle Kurdes
- 69 Chorale Caecilia
- 70 Patrimonia
- 71 La clef des chants
- 72 Lou Cabrirosso
- 73 Gonesse Métissage
- 74 Les Poètes de Gonesse
- 75 Amicale Outre-mer Gonesse
- 76 100 transition

HALL D'ACCUEIL

- 77 Club photo
- 78 Art en Pays de France
- 79 Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France
- 80 Les Ballets du Val d'Oise
- 81 Coordination jumelage
- 82 Ata'ic notre petit théâtre

ENTRÉE PRINCIPALE (intérieur gauche)

- 83 Amicale philatélique et marcophile de Gonesse
- 84 Luang Prabang
- 85 La Toupie
- 86 Chiche théâtre

SUITE HALL D'ACCUEIL

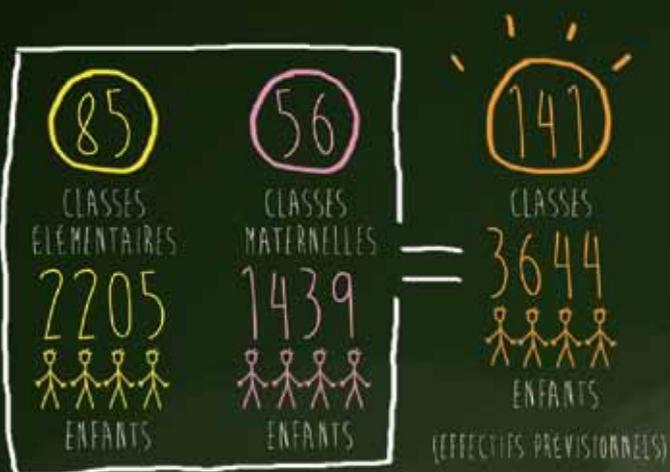
Espace ressource CLVA et stand annuaire associatif / Guide vie associative
Espace Forum nouveaux habitants
Stand et buvette du comité des fêtes

Rythmes scolaires

Quoi de neuf à la rentrée ?

La réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre à Gonesse pour la rentrée de septembre. Elle vise à alléger les journées des enfants et à mieux répartir les temps d'apprentissage durant la semaine. Sa mise en œuvre se traduit concrètement par la multiplication des activités organisées par la Ville dans les écoles au profit des enfants. Le comité de pilotage instauré permettra d'encadrer la mise en œuvre de la réforme et d'évaluer le dispositif, en association avec les enseignants et les parents.

« LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN CHIFFRES »



> LE NOMBRE D'ACTIVITÉS TOTAL PAR SEMAINE ET PAR AN <



> LE NOMBRE TOTAL D'INTERVENANT ET LES TYPES D'INTERVENANT <



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS	
MATERNELLES	ÉLÉMENTAIRES
ARTS PLASTIQUES CONTES ET MARIONNETTES BABY ESCRIME ÉVEIL CORPOREL ÉVEIL MUSICAL ET CHANT MULTIMÉDIA CHANT CHORALE DANSE ET RYTHMES DÉCOUVERTE DES LANGUES ÉTRANGÈRES (ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN) DANSE LIVRES ET ALBUMS PROTECTION DE LA PLANÈTE SANTÉ, HYGIÈNE ET NUTRITION INTER-ÂGES SANTÉ ET NUTRITION VÉLO-ROLLERS PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES	INITIATIONS AUX SPORTS COLLECTIFS INITIATION À L'ATLÉTISME DÉTENTE ET RELAXATION DÉCOUVERTE DU JUDO GOLF THÉÂTRE ET MARIONNETTES DÉCOUVERTE DE MON QUARTIER LIVRE ET ALBUMS DÉCOUVERTE DU KARATE PROTECTION DE LA PLANÈTE SANTÉ - PRÉVENTION INITIATION TENNIS ARTS PLASTIQUES FOOTBALL THÉÂTRE INITIATION BASKET HISTOIRE LOCALE JEUX DE BALLE GYMNASTIQUE MUSIQUE DÉCOUVERTE DE L'ESCRIME DÉCOUVERTE DE TENNIS DE TABLE JEUX D'ICI ET D'AILLEURS ATELIER D'ÉCRITURE NUTRITION ÉCRITURE MUSICALE EXPLORATION SCIENTIFIQUE DANSE ET RYTHMES INITIATION AU BADMINTON CINÉMA (LA TOURNE) APPRENTISSAGE DE LA NAGE PREMIER SECOURS MULTIMÉDIA MÉMOIRE DU QUARTIER THÉÂTRE ET POÉSIE

52
ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES



RÉPONSES A QUELQUES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

A QUELLE DATE DÉBUTENT LES NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ?

Les nouvelles activités débutent la semaine du 9 septembre.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 3 septembre. La première semaine de la rentrée des classes, les créneaux horaires prévus pour être ceux des nouveaux temps d'activités péri-scolaires seront exceptionnellement des temps « post-scolaire » classiques.

LES NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SERONT-ILS OBLIGATOIRES ?

Non. L'inscription est facultative. En revanche une fois l'enfant inscrit, la présence est obligatoire toute l'année.

LES NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SERONT-ILS GRATUITS ?

Oui, dans un souci d'égalité devant les activités culturelles ou de loisirs, les activités périscolaires proposées par la Ville seront gratuites pour les familles.

NOS IMPÔTS VONT-ILS AUGMENTER ?

Non. Cette réforme est mise en œuvre sans augmentation d'impôts. La Ville bénéficie de subventions de l'Etat et de la CAF et mobilise l'ensemble de ses moyens existants pour réaliser les nouveaux temps d'activités périscolaires dans les écoles. Il s'agit d'un investissement au service des enfants.

QUI VA S'OCCUPER DES ENFANTS DURANT LES NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ?

La ville de Gonesse mobilise ses agents (animateurs jeunesse, animateurs sportifs, intervenants artistiques, ATSEM, ...) qui ont été formés pour leur permettre d'organiser des activités périscolaires de qualité. Des intervenants extérieurs, des clubs sportifs et des associations viendront en renfort de ces équipes pour diversifier l'offre d'activités proposées aux enfants. Des enseignants volontaires participeront également aux activités périscolaires

COMMENT SE DÉROULERA LA JOURNÉE DU MERCREDI ?

Le mercredi, les enfants iront trois heures en classe : de 8h30 à 11h30. L'accueil préscolaire sera ouvert dès 7h00. A 11h30, ils pourront rentrer chez eux ou déjeuner à la cantine. L'après-midi il sera possible de les inscrire au centre de loisirs à partir de 13h30 jusqu'à 19h00.

OÙ SE DÉROULERONT LES ACTIVITÉS DU NOUVEAU TEMPS PÉRISCOLAIRE ?

Dans les écoles (salles de classe, cour de récréation, ...), les centres socioculturels, les équipements culturels, les équipements sportifs... Des sorties pourront être organisées dans tous les équipements à proximité des

écoles. A la fin du nouveau temps périscolaire, les parents récupèrent leurs enfants à l'école, où sur le lieu des activités du post-scolaire si l'enfant reste au post-scolaire.

L'ACCUEIL POSTSCOLAIRE SERA-T-IL MAINTENU ?

Oui. En fin de journée, les enfants peuvent être inscrits comme actuellement au post-scolaire jusqu'à 19h.

LES ÉTUDES DIRIGÉES SERONT-ELLES MAINTENUES ?

Les études dirigées sont maintenues deux jours par semaine les jours où il n'y a pas d'activités périscolaires. L'inscription aux études dirigées se fait après la rentrée auprès des enseignants.

LES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP POURRONT-ILS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DU NOUVEAU TEMPS PÉRISCOLAIRE ?

Oui, les enfants en situation d'handicap bénéficieront des nouvelles activités périscolaires.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Les inscriptions peuvent être effectuées à la rentrée ou en cours d'année. Néanmoins en cours d'année, les enfants ne seront

acceptés qu'en début de période*, sauf cas de force majeure.

Les inscriptions peuvent se faire pour une seule des deux journées d'activités périscolaires proposées (le lundi/mardi ou le jeudi/vendredi suivant les secteurs), mais se fait pour toute l'année.

*Les activités se déroulent sur cinq périodes, séparées par les vacances scolaires : du 9 septembre au 18 octobre / du 4 novembre au 20 décembre / du 6 janvier au 14 février / du 3 mars au 11 avril / du 28 avril au 4 juillet.

PEUT-ON SE DÉSINSCRIRE ?

Oui, il est possible de désinscrire un enfant du temps d'activités périscolaires (TAP). Il est toutefois indispensable pour cela que les parents (ou représentants légaux) fassent un courrier pour en informer la direction de l'Education.

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la réforme des rythmes scolaires (le formulaire d'inscription, des réponses à vos questions, les plannings école par école, les activités proposées) dans la rubrique « éducation – jeunesse » du site de la Ville : www.ville-gonesse.fr Le service Education sera également présent le samedi 14 septembre au Forum des associations (voir page 15) pour échanger aussi autour de cette thématique.

Futur parc urbain de la Patte d'Oie : les travaux se poursuivent

Les travaux de réaménagement de l'ancienne décharge se poursuivent. Le 29 juin dernier, à l'occasion de la journée « portes ouvertes », les habitants ont pu découvrir ce site sur lequel la nature a aujourd'hui largement repris ses droits et qui accueille de nombreuses espèces de faune et de flore. L'objectif est d'ouvrir au public ce parc d'une surface de 140h en 2015.

Le site de la Patte d'Oie est un lieu chargé d'histoire, tirant son nom de deux voies romaines qui se rejoignaient sur le site d'une agglomération occupée dès le 1er siècle de notre ère. Ces terres agricoles ont été transformées en décharge à partir de 1968, jusqu'à la fermeture décidée par la Ville en 1995 suite au constat de stockage de déchets polluants non conformes. L'objectif de la Ville est alors de convertir le site en un parc urbain. L'objectif est d'ouvrir ce parc au public en 2015.



L'épervier d'Europe fait partie des espèces recensées par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Cette carte postale du début du XX^e siècle atteste du caractère agricole de la Patte d'Oie et notamment de la culture du cresson.



Un réaménagement pour protéger les nappes phréatiques et favoriser la biodiversité

Des travaux sont en cours, qui concernent notamment le réaménagement des dômes, dont la fin est prévue au printemps 2014. Ces travaux pour « reprofiler les dômes » visent à créer des pentes afin que les eaux de pluie ruissellent et s'écoulent vers le Croult, afin d'éviter que les eaux ne s'infiltrent à travers les matériaux polluants enfouis et qu'elles ne polluent la nappe phréatique. Afin d'assurer une reprise rapide de la végétation, les dômes sont recouverts d'une couverture de terres végétales, en utilisant exclusivement des espèces locales et une végétation adaptée selon l'altitude, et en plantant une strate arbustive (bosquets, haies vives...) sur les pentes. La partie centrale du site correspond au bassin de rétention des « Trois Fontaines » du SIAH, zone de stockage des eaux pluviales. Ce bassin a été aménagé de façon paysagère, permettant ici de créer une véritable zone dédiée à la biodiversité. La nature a ainsi réussi à trouver sa place et le site a été considéré en 2008 par le Muséum National d'Histoire Naturelle comme abritant des milieux et espèces d'intérêt patrimonial.

De nombreux projets d'aménagements pour tous les habitants

A terme, l'aménagement du parc prévoit des parcours de promenade ainsi qu'une aire de pique-nique et un belvédère. La Ville travaille à l'installation, entre autres, d'un verger et de ruches. Des espaces seront protégés pour permettre le développement de la biodiversité. Pour assurer la sécurité du site, celui-ci sera entièrement clôturé. Nathalie Lepecheur, responsable du haras de la fontaine Cypierre qui sera associé au projet, nous en dit un peu plus : « le centre équestre se situe à l'entrée du Parc de la Patte d'Oie. Nous avons déjà anticipé l'arrivée des futurs promeneurs en prévoyant le développement d'une restauration rapide. Bien entendu, les promenades en poney qui existent déjà, continueront à être proposées ainsi que des promenades en calèche sur rendez-vous. Parmi les autres projets en réflexion se trouvent celui de constituer une police montée à cheval ou encore la création d'une ferme pédagogique accueillant des animaux. »

Le futur parc sera relié au reste de la ville grâce à la nouvelle ligne de bus rapide (Bus à Haut Niveau de Service). De plus, le parc s'intégrera dans la Coulée verte et bleue (réseau de promenades entre les différents quartiers de la ville) et servira de trait d'union entre le Triangle de Gonesse et le centre-ville.

Double anniversaire pour les Journées européennes du Patrimoine à Gonesse cette année

Le 15 septembre prochain, Gonesse participera comme chaque année aux Journées européennes du patrimoine. L'évènement revêt cette année un caractère particulier, marquant à la fois les 100 ans de la protection du patrimoine, que la Ville célébrera au travers d'une exposition (cf. encadré), et les 30 ans des Journées européennes du patrimoine. Cet évènement ayant été créé notamment pour accéder à des lieux habituellement fermés au public, ne manquez pas l'occasion de visiter les fouilles archéologiques à l'église Saint-Pierre - Saint-Paul pour avoir un aperçu des dernières découvertes.

L'église Saint Pierre Saint Paul de Gonesse a fait l'objet dès 1862 d'une mesure de protection au titre des Monuments Historiques précédant la loi du 31 décembre 1913 sur la protection des Monuments Historiques. 2013 marque donc à la fois la commémoration de cette loi, mais correspond également à la célébration du 30^e anniversaire des Journées européennes du patrimoine, qui offrent l'opportunité de faire connaître les richesses

monumentales et mobilières qui nous entourent.

Depuis 1992, la Ville a entrepris la restauration de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul. Dans la perspective de travaux d'installation d'un chauffage « surfacique » et de mise aux normes de l'électricité, le Service régional d'archéologie a prescrit un diagnostic réalisé en 2010, une première campagne de fouilles en 2011 et une seconde en 2013.

De nouvelles découvertes lors des fouilles

Depuis le début des fouilles, les archéologues ont pu faire de nombreuses découvertes importantes. Lors de la dernière campagne de fouilles qui s'est déroulée la deuxième quinzaine de juin, il s'est avéré que la zone du chœur est également riche en sépultures du Moyen Âge : huit ont déjà été identifiées, dont trois des XIII^e-XIV^e siècles en sarcophages/tombes en plâtre, avec leurs couvercles quasi-intacts. Dans l'une des tombes ouvertes, le corps était accompagné, dans le sarcophage, de trois pots complets (cruche et pichets) : un de chaque côté de la tête et un aux pieds, tels qu'ils ont été déposés lors de l'inhumation ; soit le même type de disposition rencontré dans la tombe à niches mise au jour lors de la phase I en

2011. Il est important aussi de noter la découverte d'un probable four à cloche creusé au milieu de la nef actuelle, ainsi que celle d'un puisard.



La dernière campagne de fouilles a mis à jour le système de canalisation qui débouche dans le puisard,

Journée portes ouvertes

le dimanche 15 septembre à l'Église Saint-Pierre - Saint-Paul

Tout public

Visites environ toutes les 40 minutes de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
Entrée libre (Réservation conseillée auprès du service archives et patrimoine 01 34 45 97 58 ou slemire@mairie-gonesse.fr)

Autour des Journées du Patrimoine

Du 3 au 14 septembre, la médiathèque de Coulanges et la bibliothèque George Sand accueillent également une exposition « Jeux et patrimoine, consacrée aux jeux anciens, proposée par le Comptoir des Jeux : des panneaux de présentation retracent l'évolution des jeux datant du 18^{ème} siècle. Le samedi 14 septembre une initiation à ces jeux sera proposée par deux animateurs à la médiathèque de 14h à 17h30. Exposition accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque et de la bibliothèque

Entrée libre Tout public

Exposition

« Patrimoine(s) gonessien(s) préservation, conservation, valorisation »

Cette exposition est consacrée à la loi de 1913 qui organise la protection des édifices ou des objets mobiliers au titre des monuments historiques. Elle s'attache, à partir d'exemples de monuments ou d'œuvres d'art classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire appartenant au patrimoine gonessien, à décrire les conséquences liées à ce texte important (conservation, restauration, mise en valeur ...).

Tout public

Salle d'exposition du Pôle culturel de Coulanges.
 Du samedi 14 au samedi 28 septembre
 Du mardi au samedi de 14 h à 17h30, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17h30



Des sarcophages du XIII^e siècle ont été découverts devant le chœur

L'air(e) de jeu pour petits et grands

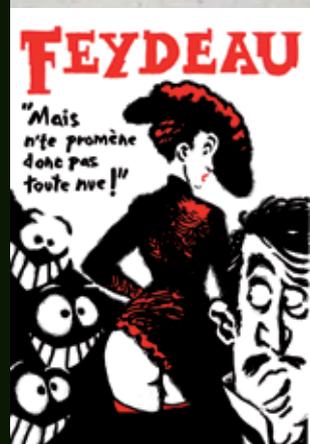
Depuis plus de 13 ans, la Saison culturelle offre aux Gonesiens quelques 70 événements par an pour tous les publics. La programmation de cette année sera notamment marquée par la 9^{ème} Biennale d'art contemporain de Gonesse, mais par de très nombreux autres temps forts. La soirée d'ouverture se tiendra le 5 octobre prochain.

Depuis le lancement de la première saison culturelle, chaque année les événements programmés représentent autant de moyens d'expérimenter toutes les formes de la création pour s'émerveiller et mieux comprendre le monde qui nous entoure. Cette saison culturelle explorera la mémoire de la Ville et son patrimoine (voir page 19), célébrera le centenaire d'Albert Camus, réaffirmera la modernité de la Biennale d'art contemporain, résonnera du slam chanté d'un Abd Al Malik à la musique baroque en passant par les sonorités électroniques du groupe Inouïe, et mêlera également théâtre, danse, cinéma,...

120 DATES
SUPPLÉMENTAIRES
GRACE AUX NOUVEAUX
RYTHMES SCOLAIRES

La saison culturelle sera marquée cette année par une priorité à l'enfance et la jeunesse. 2014 sera une année de Biennale qui s'intéresse pour cette nouvelle édition au jeu sous toutes ses formes. Le public y sera invité à découvrir des œuvres d'artistes contemporains qui ont choisi la mise en scène, la performance, l'humour, la collecte et le colportage... réunis pour jouer ensemble et avec nous. La rentrée 2013 verra aussi le début

de la mise en œuvre à Gonesse de la réforme des rythmes scolaires pour laquelle la Ville a développé une offre d'activités pour les enfants dont une part est axée autour de la culture. 120 dates de spectacles supplémentaires sont ajoutées pour couvrir le scolaire, le périscolaire et le tout public. Le but est de proposer des activités de qualité aux enfants au service de la réussite éducative, dans la continuité du Programme éducatif local (PEL) qui permet déjà aux élèves de bénéficier depuis quelques années d'interventions culturelles pendant la classe (voir pages 16-17). La saison culturelle et la réforme se rejoindront notamment autour du théâtre de marionnettes, grâce à la résidence du Théâtre Sant Toît.

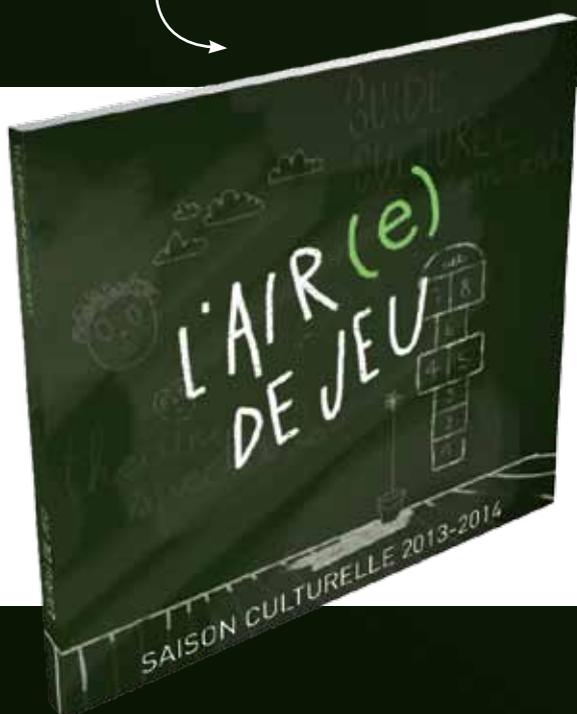


La saison culturelle sera marquée cette année par une priorité à l'enfance et la jeunesse. 2014 sera une année de Biennale, qui cette année s'intéresse au jeu sous toutes ses formes.

UNE SOIRÉE D'OUVERTURE ENTRE RIRE ET ÉMOTION

La soirée d'ouverture du 5 octobre prochain démarrera par la présentation de la saison au travers de discours et du clip vidéo réalisé pour l'occasion. Elle sera suivie de deux spectacles permettant de passer d'un univers à un autre, du rire aux larmes, et surtout de voyager dans le temps et l'espace. Le Théâtre de l'Instant Volé présentera son adaptation de « Mais n'te promène donc pas toute nue! », une pièce écrite en 1911 par Feydeau, connu pour ses pièces de boulevard, comme « Un fil à la patte ». Artscénicum Théâtre présentera pour sa part une création, « Les Pieds Tanqués », née de la réflexion de Philippe Chuyen à l'horizon du 50ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Ce spectacle monté en 2012 a notamment été qualifié par Kourandart de « spectacle d'une grande humanité qui nous interroge et dans lequel la gravité des propos n'exclut pas l'humour. Un spectacle sur « hier » pour nous aider à construire un présent vivable. » Cette pièce a été primée de nombreuses fois : Lauréat du Prix Tournesol « Centenaire Jean Vilar », Meilleur Spectacle Avignon Off 2012 et Label Marseille Provence 2013.

Soirée d'ouverture, dimanche 5 octobre salle Jacques Brel.
Entrée Libre, sur réservation : 01 34 45 97 60.



De nouveaux panneaux de signalétique historique

Bâtiments anciens, monuments, places sont autant d'éléments qui rappellent l'histoire de Gonesse. La Ville s'attache à mettre en valeur notre patrimoine car il rappelle chaque jour notre passé et nous aide à comprendre l'évolution du territoire. C'est dans cette perspective que viennent d'être installés de nouveaux panneaux signalétiques pour expliquer l'histoire de lieux connus du public mais au passé souvent plus méconnu.



Au détour d'une rue, d'une place, aux abords d'un parc public, le visiteur en quête du passé de notre ville peut à loisir, découvrir les principaux sites et monuments qui constituent notre patrimoine. A proximité immédiate de plusieurs de ces lieux ou édifices, des panneaux explicatifs illustrés d'images ou de gravures anciennes ont été implantés pour en conter l'histoire.

Les premiers éléments de cette signalétique préfigurant ce que nous appelons désormais le parcours historique ont été mis en place à l'occasion des journées du patrimoine en septembre 2007. Les emplacements alors choisis étaient ceux des monuments les plus remarquables situés en centre-ville : l'église Saint-Pierre Saint-Paul,

le colombier d'Orgemont, l'ancien hôtel-Dieu du XIII^e siècle, l'hôpital de 1841 et la ferme de Coulanges... L'année suivante, l'hôtel de Ville, l'ancienne école de la rue Furmanek, le moulin de la ville, le presbytère Saint-Nicolas, rue de Savigny et la ferme de la Malmaison, ont été retenus.

Les textes de ces panneaux ont été rédigés par le service des Archives et du Patrimoine, avec la contribution d'historiens locaux et de la société d'histoire et d'archéologie de Gonesse qui a autorisé la reproduction de cartes postales anciennes tirées de sa collection. A l'occasion de la prochaine édition des journées européennes du patrimoine (14 et 15 septembre) les Gonessiens mais aussi celles et ceux qui passant par notre ville

voudront en savoir plus sur son histoire découvriront quelques panneaux nouvellement installés : la villa Saint-Pierre en face de l'église, les abords du Croult, la place de la Croix des Ormes et la villa Saint-Nicolas témoin d'une ancienne activité industrielle, la teinturerie Durand-Raucher. Plus tard, après achèvement du parking attendant, le parcours sera complété avec l'évocation de l'ancienne ferme saint Christophe et de sa maison de maître.

Enfin, en dehors du centre historique, l'école Roger Salengro construite en 1930 et autrefois appelée l'école des Marronniers s'inscrit aussi dans notre patrimoine en étant la plus ancienne école encore en service de notre ville et à ce titre, intégrera ce parcours.

De nouveaux panneaux historiques ont été installés à proximité de lieux emblématiques du patrimoine gonesse.



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

15 mars : Mila Pagnou Brussot • **31 mai** : Hamade Diamond • **1^{er} juin** : Chenoune Nadine • **3 juin** : Neggaz Emna • **3 juin** : Bauvais-Belaïli Lylloo • **3 juin** : Dogan Assya • **4 juin** : Kothandapani Shriyaa • **6 juin** : Zaoui Aroua • **6 juin** : Zaoui Adam • **6 juin** : Ramanan Nithya • **7 juin** : Couchy Lenny • **9 juin** : Kimbembe Ethan • **9 juin** : Marie Maélyls • **11 juin** : Özkan Emir • **13 juin** : Autebert Cassie • **13 juin** : Govindaradjou Akshaya • **14 juin** : De Boyer d'Eguilles Margot • **15 juin** : N'Diaye Ibrahima • **16 juin** : Kartout Dimya • **16 juin** : Oketen Évan • **16 juin** : Sanogo Aby • **18 juin** : Carat Kimberly • **18 juin** : Brek Jenna • **18 juin** : Yakou Léa • **19 juin** : Georges Naromie • **19 juin** : Varela Tavares Gabriel • **21 juin** : Boughriet Hébrî • **25 juin** : Radji Yassin



MARIAGES

• **1^{er} juin** : Correia Alexandre et Macrez Audrey • **15 juin** : Richard Cédric et Andrade Christelle • **22 juin** : Baptiste Louis et Faustin Isabelle • **22 juin** : Blazy Pierre et Popotte Aurélie • **22 juin** : Ishak Nordine et Atys Franceline • **22 juin** : Khalifa Karim et Suzanne Lydie • **22 juin** : Ravier Eddy et Biabiany Johanna • **29 juin** : Bakanda Batoudia Marius et Moussayandi Christiane



DÉCÈS

• **20 mai** : Colak née Usur Birsen • **25 mai** : Gerber Daniel • **26 mai** : Cariou née Piccioli Renée • **30 mai** : Pecolt née Lesinska Christine • **1^{er} juin** : Firmin née Leca Louise • **12 juin** : Clément née Camille Marie-Pierre • **13 juin** : Bouthors Philippe • **13 juin** : Negrobarde Jenny • **13 juin** : Patyswit née Krzeminska Jeannine • **15 juin** : Mergirie née Friou Denise • **18 juin** : Santulli Angelo • **20 juin** : Delanchy née David Paulette • **23 juin** : Peloux Yvan



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

* R.A.V. : Race À Viande – L.R. : Label Rouge

SEMAINE DU 2 AU 6 SEPTEMBRE



• Salade de Maïs • Betteraves en salade • vinaigrette au basilic • Sauté de dinde sauce cévenol • Filet de Hoki sauce citron • Chou fleur et brocoli persillés • Fromage blanc nature et sucre • Fromage blanc aux fruits • Assortiment de fruits



• Céleri à la rémoulade • Carottes râpées • vinaigrette échalotte • Escalope de porc sauce diable • Pavé du fromager • Petit pois • Fromage fondu Président • Croq lait • Pain au son • Tarte Normande fraîche • Tarte aux poires fraîche



• Melon • Pastèque • Grignottes de poulet • Nuggets de poisson • Purée de pomme de terre maison • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Compote pomme fraise • Compote pomme cassis



• Thon mayonnaise • Saucisson à l'ail et cornichons • Croque Monsieur (au jambon) • Crêpe aux fromages • Salade verte • Emmental • Gouda • Assortiment de Smoothie et cigarette russe



• Salade de penne à la parisienne • Blé à la provençale • Rôti de boeuf au jus • Filet de colin sce dugléré • Gratin de courgettes et pommes de terre • Cantafrais • Chantailou • Liégeois vanille • Liégeois chocolat

SEMAINE DU 9 AU 13 SEPTEMBRE



• Salade de concombre • Salade de tomate vinaigrette au miel • Axoa de boeuf • Steak de colin sauce creme • Riz • Fromage fondu • Cantafrais • Mousse au chocolat • Mousse au café



• Friand au fromage • Friand à la viande • Sauté de dinde aux poivrons • Quenelle de Brochet sauce Nantua • Haricots beurre saveur du jardin • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Assortiments de fruits



• Salade du chef • Salade vosgienne • Penne à la carbonara • Penne bolognaise au thon • Petit suisse nature et sucre • Petit suisse aux fruits Salade de fruits frais



• Duo pastèque et melon • Rôti de veau sauce Chasseur • Nuggets de poisson • Semoule et pêle mêlé • Camembert • Brie • Pâtisserie maison au choix



• Betterave vinaigrette • Haricots verts Vinaigrette à la ciboulette • Cuisse de Poulet rôti • Omelette • Jeunes carottes saveur du midi • Fromage blanc fruité • Fromage blanc et sucre • Assortiment de fruits

SEMAINE DU 16 AU 20 SEPTEMBRE



• Salade de tomate • Pomelos et sucre • Vinaigrette à l'échalotte Hachis parmentier • Lasagnes de saumon • Yaourt nature et sucre • Yaourt aux fruits • Glace max ptipo vanille chocolat • Max ptipo vanille fraise



• Chou blanc • Radis et beurre • vinaigrette basilic • Paupiette de veau aux oignons • Poisson crumble pain d'épice • Purée de betteraves et pommes de terre • Camembert • Carré de l'est • Pain aux céréales • Yaourt velouté fruit au choix



• Céleri à la rémoulade • Carottes râpées vinaigrette persil • Jambon braisé • Steak de colin sauce bourride • Frites au four • Tomme des Pyrénées • Saint Paulin • Assortiments de fruits



• Melon • Pastèque • Rôti de boeuf au jus • Poisson gratiné au fromage • Epinards béchamel • Six de savoie • Chantailou • Tarte flan fraîche • Tarte abricotine



• Taboulé • Salade de penne au pesto • Sauté de poulet au jus • Colin pané et citron • Haricots verts à l'ail • Emmental • Mimolette • Assortiment de fruits

SEMAINE DU 23 AU 27 SEPTEMBRE



• Salade de riz niçois • Salade piémontaise maison • Boulettes d'agneau Provençale • Omelette nature • Ratatouille et blé • Saint Paulin • Chantailou • Fruit de saison 1 • Fruit de saison 2



• Salade de concombre • Salade Iceberg aux croutons vinaigrette échalotte • Saucisse de Toulouse • Colin meunière • Lentilles à la paysanne • Coeur de terre • Emmental • Fruit de saison 1 • Fruit de saison 2



• Chou blanc râpé maison au bleu • Champignon à la grecque maison • Moussaka de boeuf • Filet de poisson frais sauce crème • Riz pilaf • Tomme noire • Bûchette mi-chèvre • Assortiment de Smoothie



• Terrine océane • Rillettes de thon • Sauté de dinde au Gorgonzola • Beignets de calamar • Carottes Vichy • Petit suisse aux fruits • Petit suisse nature et sucre • Pâtisserie maison au choix

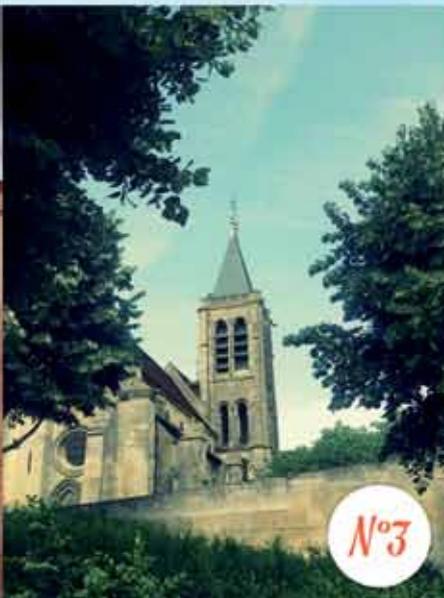


• Carottes râpées • Radis et beurre vinaigrette persile • Rôti de boeuf au jus • Brandade de colin maison • Purée de courgettes • Camembert • Carré de l'est • Yaourt velouté fruit Yaourt velouté nature et sucre

DU 17 JUIN AU 17 JUILLET, LES GONESSIENS ONT PU PROPOSER LEUR PHOTOS DE LA VILLE À L'OCCASION DU CONCOURS



APRÈS UN MOIS DE COMPÉTITION, LES VOTES ONT PERMIS
DE DÉTERMINER LES 4 PHOTOS GAGNANTES :



N°1 : FRED SOARES
EGLISE SAINT PIERRE SAINT PAUL

N°2 : MAHAMOUD HAMIDI MAHAMOUD
LA MARE AU DIABLE

N°3 : TATIANA URWICZ
EGLISE DE GONESSE

N°4 : YΟΥYOU MELLO
DERRIÈRE CHAQUE BARRIÈRE IL Y A
TOUJOURS UN AVENIR

RETROUVEZ CETTE INFORMATION SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.VILLE-GONESSE.FR

ET L'ALBUM DE TOUTES LES PHOTOS PARTICIPANTES SUR LA PAGE FACEBOOK :

[f \[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/VILLEDEGONESSE.\]\(https://www.facebook.com/villedegonesse\)](https://www.facebook.com/villedegonesse)





**SAMEDI 14
SEPTEMBRE 2013
DE 10H À 18H**

23^e **FORUM** des **ASSOCIATIONS**



Salle Jacques Brel
5, rue du Commandant Fourneau
95 500 Gonesse

**Plus d'une centaine
d'associations seront présentes**
(culture, sport, solidarité...)



Contact
Conseil local
de la vie associative
Tél.: 06 08 56 29 26
Fax: 01 30 11 55 03
clva-gonesse@orange.fr
www.ville-gonesse.fr

